
Gérard Lafleur

Saint-Pierre du Matouba

À l'origine de la commune de Saint-Claude



KARTHALA

SAINT-PIERRE DU MATOUBA

KARTHALA sur internet:
www.karthala.com
(paiement sécurisé)

Couverture : « Le saut du Constantin », AD6 : Extrait de *La Guadeloupe pittoresque*, Armand Budan, édition originale.

© Éditions Karthala, 2014
ISBN : 978-2-8111-1169-4

Gérard Lafleur

Saint-Pierre du Matouba

À l'origine de la commune de Saint-Claude

Préface d'Élie CALIFER
Maire de Saint-Claude

**Édition Karthala
22-24, boulevard Arago
75013 Paris**

Préface

Dans le cadre de la valorisation du patrimoine historique matériel et immatériel de la commune voulue par la municipalité et dans la poursuite de sa politique culturelle, avec le Conseil Municipal nous avons exprimé le désir de mettre en valeur les atouts des différentes sections qui constituent le territoire de la commune.

Il est vrai que chaque Saint-Claudien a conscience que son environnement immédiat est le résultat d'une évolution historique qui est évoquée régulièrement, notamment chaque année à l'occasion de la commémoration du sacrifice de Louis Delgrès sur le territoire de la commune et lors des journées du patrimoine. La transmission du passé s'est naturellement effectuée par le biais des générations précédentes, mais souvent les faits sont perçus d'une façon incertaine et quelquefois erronée. Aussi, nous avons demandé à Gérard Laffleur, docteur en histoire, spécialiste de l'histoire des Antilles françaises, auteur de nombreux ouvrages et notamment de *Saint-Claude : Histoire d'une commune de la Guadeloupe*, de rédiger cet ouvrage que nous avons l'honneur de vous présenter et que nous voulons mettre à la portée de tous. *Saint-Pierre du Matouba à l'origine de la commune de Saint-Claude* est donc le résultat de ce travail de recherche historique. Il fait le point sur cette partie du territoire qui fut organisée en paroisse dès 1765 avant d'être intégrée à notre commune lorsque celle-ci fut créée en 1837.

Comme le démontre l'auteur, ce territoire constitué de trois entités bien délimitées par des rivières encaissées ; le Petit-Parc, le Grand-Parc et Matouba, a été considéré comme un endroit particulier dès les débuts de la colonisation et en tout premier lieu par Charles Houël, troisième gouverneur de la Guadeloupe, qui s'en était réservé la pleine propriété en la déclarant terre noble. Dès 1719, elle fut cédée par son fils à des habitants qui créèrent une sucrerie et, surtout, introduisirent le café. Ce couple, canne à sucre et café, à l'instar de la Guadeloupe proprement dite va rester une caractéristique de la section jusqu'à ce que les bananiers prennent leur place, notamment après la Seconde Guerre mondiale. C'est sur la partie la plus haute, le Grand Matouba que fut tentée une expérience unique en Guadeloupe. En 1765, on y installa des Alsaciens et des Allemands qui avaient tenté une implantation malheureuse en Guyane. C'est à cette occasion que fut créée la paroisse de Saint-Pierre du Matouba.

À l'aide des documents d'archives et principalement des minutes notariales, Gérard Lafleur a retracé avec précision l'évolution des différentes habitations dans leurs mutations. L'économie de plantation étant la règle, la culture de la canne, la production du sucre et du rhum, la culture du café et sa valorisation se faisaient à l'aide des esclaves. Ceux-ci qui constituaient la majorité de la population ont été étudiés dans les différents aspects de leur statut sous l'Ancien Régime jusqu'à l'application de la première abolition de 1794. Puis sont décrits les conséquences de la défaite de Louis Delgrès et le rétablissement de l'esclavage qui a suivi et qui voulait reproduire la situation antérieure. Cependant, comme le précise l'auteur, leur situation connut une transformation progressive qui se concrétisa par l'augmentation des affranchissements pour arriver à l'abolition définitive de 1848.

À la suite de la libération des esclaves, le quartier reçut une nouvelle main-d'œuvre, d'abord des Madériens puis des Indiens. Les uns et les autres firent souche et amenèrent une touche différente à la palette d'une population d'origines diverses. Ce que l'on retient généralement pour le Matouba, c'est l'histoire militaire favorisée par le caractère particulier du relief qui semble en faire un fort naturel protégé par des rivières fortement encaissées. Si le sacrifice de Delgrès à l'habitation d'Anglemont est particulièrement mis en valeur, l'auteur rappelle que le quartier fut concerné par toutes les guerres d'invasion (1691, 1703, 1759, 1794) et que la dernière se termina en 1810 par la prise du Matouba où le gouverneur Ernouf signa la capitulation de la Guadeloupe. Le Matouba, qui abritait la maison d'hivernage des gouverneurs à partir de 1806, fut souvent le centre administratif de la Guadeloupe quand les chefs de la colonie y résidaient. L'amiral Jacob appréciait tant cette résidence pour son climat agréable qu'il fit construire à proximité un centre d'acclimatation pour les troupes. Ce dernier, en se déplaçant vers le Morne Houël, décida de la création du centre de notre commune.

C'est au XIX^e siècle que sa fonction de « changement d'air » pour la bourgeoisie guadeloupéenne prit toute son ampleur avec le développement des résidences secondaires dans le bourg et la mode des « parties de rivière » et du culte de la nature, ancêtre de notre tourisme vert. La volonté de mettre en valeur les sources thermales participait de ce mouvement, volonté concrétisée seulement dans la deuxième moitié du XX^e siècle.

En conclusion, un ouvrage d'histoire qui, loin de se cantonner au petit territoire annoncé, ouvre des perspectives sur une histoire beaucoup plus large, à partir d'événements, d'évolutions, de transformations qui concernent également Saint-Claude et la Guadeloupe toute entière. Un ouvrage qui est indispensable à ceux qui veulent connaître avec certitude le passé glorieux et quotidien de notre commune.

Au-delà de la mise en valeur de la place éminente occupée par cette section dans l'histoire de notre commune et dans celle de la Guadeloupe toute entière, cet ouvrage a le mérite de soulever des questions de grande portée : l'introduction du café comme culture commerciale à côté de la

canne à sucre, le fonctionnement des habitations caféières, les problèmes de défense, les relations entre les différentes classes de la population avec les transformations sociales induites par l'évolution de la législation, la modernisation de l'économie et la perception de la nature.

Je souhaite que tous les saint-Claudiens s'approprient ces éléments de l'histoire de leur environnement communal et qu'ils aient à cœur de conserver un passé qui explique le présent et les incite à regarder vers l'avenir.

Élie CALIFER
Maire, Conseiller général.

Introduction

Pour tous les Guadeloupéens et particulièrement pour les habitants de la région de Basse-Terre, le Matouba sonne comme l'indication d'un lieu particulier, nimbé de mystères et fortement marqué par l'Histoire.

Quartier excentré dans la commune de Saint-Claude, pour les plus anciens il signifie zone de changement d'air au climat agréable, quartier « aristocratique » dans lequel une grande partie de la bourgeoisie possédait une résidence secondaire fréquentée pendant la période de l'hivernage.

Matouba, un nom mythique qui fait référence aux premiers habitants¹ des Petites Antilles, les Caraïbes. Lieu mystérieux marqué par le foisonnement d'une nature tropicale, de forêts, de rivières, qui semble assez proche de l'origine du monde. Tout au long des siècles, cet espace, qui comprend également le Grand-Parc et le Petit-Parc, a été invoqué par les poètes, les voyageurs ou tout simplement par ceux qui y sont passés et qui ont été impressionnés par l'ambiance particulière qui en émane à partir du moment où l'on franchît le passage du Constantin et, plus tard, le pont de Nozières.

L'étrangeté d'un climat différent, plus frais, plus humide que dans le reste de la colonie, est d'autant plus marquée que la forte déclivité de la route depuis le bord de mer fait passer rapidement, même pour une voiture hippomobile et encore plus pour le piéton, de la chaleur moite du bord de mer à une fraîcheur qui rappelle les latitudes plus septentrionales. Le poète Léonard s'en est fait le chantre, mais ce fut également le cas de personnes moins connues : fonctionnaires, militaires ou simples habitants évoquant leurs souvenirs d'enfance. Il convenait de rassembler ces témoignages pour les mettre en relation et en concordance avec la réalité des choses, telles que nous pouvons la percevoir par les documents d'archives.

Le Matouba évoque également toute l'histoire de la Guadeloupe, l'histoire militaire face aux invasions récurrentes des Anglais. Espace sauvage, montagneux, difficile d'accès, qui semble avoir été le dernier refuge des habitants. Mais a-t-il vraiment répondu aux attentes ? Cet aspect est rappelé toutes les années avec la commémoration du sacrifice de Louis Delgrès et de ses compagnons. Face aux allégations des uns et des autres,

1. L'étymologie est reprise par le père Fabre dans *Nos paroisses* pour Matouba ou Macouca, un des rares toponymes d'origine amérindienne que l'on retrouve en Guadeloupe, sur les hauteurs de Vieux-Fort et Deshayes. Ce mot caraïbe indiquerait un endroit agréable et fleuri, où foisonnent les oiseaux. Cependant, au ^{xviii}e siècle, Matouba était aussi le nom d'un petit royaume africain situé entre le Loanga et le Congo.

aux romans faisant appel à l'imagination, il convenait de faire le point et de reconstituer les faits dans leur vérité historique (autant que peut se faire) et dans leur réalité. Que s'est-il vraiment passé ? Par où sont venus les assaillants et comment les insurgés s'étaient-ils préparés à l'assaut final ? Que sont devenues les ruines de l'habitation d'Anglemont, site ultime de cette épopée ? Il fallait aussi reconstruire l'histoire de cet endroit mythique en dehors des passions et des interprétations intéressées.

Cette histoire est également marquée par d'autres événements plus ou moins oubliés des spécialistes mais aussi et surtout du grand public. Il s'agit notamment des faits militaires, des guerres et incursions anglaises qui s'achevèrent au Matouba, notamment en 1810, de la dernière invasion qui se termina par la capitulation du gouverneur Ernouf qui s'était réfugié dans sa maison d'été du Matouba. Quelles en étaient les causes ? Les précédentes expériences n'avaient-elles pas été intégrées ? Le gouverneur Ernouf avait-il vraiment voulu empêcher les Anglais d'occuper la colonie ? Le Matouba, avec ses spécificités naturelles et climatiques, n'a pas été en dehors de l'évolution économique et sociale de l'ensemble de la Guadeloupe.

La culture de la canne à sucre et la fabrication de sucre et de rhum ont commencé très tôt et se sont poursuivis jusqu'au ^{xix}e siècle dans le cadre d'une habitation sucrerie, type Père Labat, sans doute la plus élevée en altitude de la colonie.

Le café, la providence des petits planteurs et le complément indispensable de la culture de la canne à sucre après les années 1680, fut introduit en Guadeloupe par des habitants de la zone qui eurent l'opportunité d'acquérir des terres propices à cette culture, sur un territoire qui avait été préservé sous forme de réserve par Charles Houël. Dans quelles conditions ?

Matouba a été aussi le lieu d'une expérience originale de mise en valeur, qui rappelle le mode de colonisation du Canada mais aussi ce qui se fera plus tard pour les colonies de peuplement dans le reste du monde. Cette expérience a fourni l'occasion de concrétiser l'unité du territoire en créant la paroisse de Saint Pierre du Matouba, objet originel de cette étude. Cette création particulière dans la colonisation de la Guadeloupe avait été plus ou moins oubliée, bien que l'on ait conservé le nom de Matouba pour l'ensemble du territoire de la paroisse d'origine. Il était donc nécessaire de faire revivre les acteurs de cette expérience unique et, à partir de là, de faire le point des grandes habitations qui produisaient les denrées coloniales grâce à une main-d'œuvre servile sur le modèle de l'économie de plantation.

Comme ailleurs, l'abolition de 1848 marque un tournant dans l'histoire. Il était intéressant d'appréhender la manière dont cet événement a été vécu dans ce petit territoire sur lequel les familles des propriétaires et des esclaves étaient présentes depuis plusieurs générations, vivant dans une proximité propice à des relations différentes de celles des grandes

habitations sucrières. Comment les relations sociales ont-elles évolué avec le temps, autour de cette date charnière, non pas de façon anonyme et stéréotypée, mais grâce à des exemples précis révélés par les documents d'archives ? Comment est-on passé d'un travail forcé à un travail encadré par la loi avec de nouveaux arrivants, engagés venus de Madère et des Indes, et dont les descendants ont fait souche ?

Dans la soif de connaissance qui se fait jour de plus en plus dans la population guadeloupéenne et en l'occurrence dans celle de Saint-Claude et le Matouba, il devenait urgent de répondre aux questions posées par les descendants des premiers habitants et par ceux qui ont choisi d'y résider.

1

Caractères originaux du quartier

Statut juridique du territoire

Dès l'origine de la colonisation, le territoire des Parcs et du Matouba a été considéré comme une zone particulière en raison de son caractère géographique, de sa végétation et de son climat agréable. Officiellement il faisait partie de la paroisse de Basse-Terre tenue par les carmes, puis il fut inclus dans la paroisse de Saint-François créée pour les capucins. Les premiers colons le considéraient comme une zone particulière du fait de sa configuration géographique et d'ailleurs, comme nous l'avons déjà évoqué, Charles Houël, un des seigneurs propriétaire de l'île de 1649 à 1664 (propriétaire avec son beau-frère M. de Boisseret) l'avait réservé pour son usage personnel, dans une organisation calquée sur le modèle féodal. Cette réserve comprenait, entre autres, un territoire situé sur les hauteurs de Basse-Terre limité par la rivière de Saint-Claude qui deviendra la rivière Noire qui coule entre de hautes falaises et se jette dans la rivière de Saint-Louis ; cette dernière marque la limite avec la paroisse du Baillif. Dans cette portion de territoire, on distinguait le Petit-Parc jusqu'à la ravine aux Écrevisses, puis le Grand-Parc jusqu'à la rivière Rouge et, enfin, le Matouba limité par la rivière Saint-Louis.

Cet ensemble resta très longtemps en « bois debout » c'est-à-dire en forêts et devait servir de refuge en cas d'attaque et d'invasion ennemies car il se présentait comme une place-forte naturelle, difficilement accessible pour des personnes étrangères au pays. C'est ce qui justifia d'ailleurs sa mise en réserve par Charles Houël².

L'ensemble de ces terres étaient réputées « terres nobles » ce qui entraînait des dispositions particulières lors de leur transmission ou de leur cession, comme « présenter un aveu et dénombrement au Conseil supérieur » ; il procurait des avantages fiscaux tels que des dégrèvements de capitation, taxe calculée sur le nombre de personnes présentes sur l'habitation et qui remplaçait la taille payée en Europe. D'autre part, elles suivaient des règles de transmission différentes de celles usitées aux îles ; le droit d'aînesse s'y appliquait alors que traditionnellement aux Antilles,

2. Nous verrons cet aspect particulier dans le chapitre sur les guerres.

les héritages et donc les terres étaient partagées également entre les enfants, y compris les filles.

Ces terres avaient été érigées en marquisat en 1660 et le titre de noblesse fut renouvelé en faveur du fils par lettres patentes signées par Louis XIV en août 1706 « qui érigea de nouveau sous cette dignité le lieu-dit Houëlbouurg, et quelques autres terres dont il était devenu propriétaire en Guadeloupe ». Terres qu'il avait reçues en héritage et qui comprenait les Parcs et le Matouba.

Voulant en vendre une partie en 1719, « ... le sieur Houël, marquis d'Houëlbouurg, présenta un aveu et dénombrement au Conseil supérieur de la Guadeloupe, dans lequel sous prétexte du terme de confirmation de la première érection, employé dans les lettres de 1706, il comprit la totalité des terres échues en 1659 au sieur Houël, son père...³ »

À l'occasion de ces démarches, nous pouvons voir que ces territoires étaient concernés par des habitudes féodales qui étaient tombées en désuétude et qui furent très peu usitées dans les colonies. En présentant un « aveu et dénombrement », le noble reconnaissait la suzeraineté de celui à qui il le présentait. Ici, il s'agit du conseil supérieur représentant le roi qui d'ailleurs avait signé les lettres patentes de 1706. Cependant, cet acte était important car il énumérait toutes les terres qu'il avait reçues en fief. Lorsque Louis XIV signa les lettres patentes, il reconnut de fait la propriété des terres énumérées dans cet aveu en dénombrement.

Ainsi, en 1719, le fils de Charles Houël, son héritier, revendiquait la propriété des terres en s'appuyant sur l'histoire de cette partie du territoire, alors que ces terres étaient convoitées par les habitants de la région. Elles étaient propices à la culture du café qui s'annonçait comme un complément nécessaire à la culture de la canne à sucre, en crise depuis la fin du XVIII^e siècle. Le 12 août de cette année, le gouverneur de Moyencourt reprit l'historique de ce territoire à l'attention de son ministre et du roi afin que soit prise une décision quant à la destination de ce territoire encore pratiquement vierge.

Lorsque, en 1664, le roi décida d'indemniser Charles Houël en rachetant ses droits sur l'île, il lui versa 280 000 livres, somme qui correspondait à la valeur « des forts, canons, armes et munitions qui appartenaient au sieur Houël, et les droits seigneuriaux du dixième ou capitation et poids... ». Le roi, dit-il, « ... lui a laissé toutes les terres, forêts, domaines et habitations dont il était en possession... ».

En 1674, l'édit qui intégrait les îles au domaine royal ne faisait pas cas des terres réservées au sieur Houël ; par contre, l'état des réserves établi en 1680 les intégrait y compris Le Parc. En 1719, alors que le café était en train de devenir une culture commerciale intéressante, les habitants firent parvenir des mémoires dans lesquels ils exprimaient le désir d'ob-

3. ANOM: Dossier E331, Guadeloupe. Question de réunion au Domaine du roi, le 23 avril 1774. Communiqué à l'inspecteur du domaine Pasquiel, in *Bulletin du CHGIA*, n° 35, mars 1991, p.3.

tenir des concessions pour mettre en valeur tout ce beau territoire couvert de forêts et qui semblait si prometteur. Ceci aurait été possible si elles avaient fait partie du domaine royal. C'est à ce moment-là qu'intervint le gouverneur de la Guadeloupe, qui reprit d'ailleurs les arguments des habitants :

« ... J'entre fort dans les raisons de ces mémoires en ce qui regarde la grande quantité de terre qui reste en friche par ce qu'elle appartient à M. Houël, et que les habitants ne peuvent acheter faute de moyens, ou ne le veulent pas par la répugnance qu'ils ont de se rendre vassaux, de faire la foy et hommage⁴, payer des sensifs (sensives), des lots et vantes, quints et autre charges des fiefs outre l'inégalité qu'il faudrait observer dans les partages des successions en faveur de l'aîné des familles et que nos habitants n'aiment pas... »

Il confirmait plus loin l'habitude qui avait été prise de « partager les terres non comme nobles mais comme terre en franc aleu ne relevant que du Roy... »

Les termes utilisés par le gouverneur faisaient référence au droit féodal qui ne s'appliquait en Guadeloupe que pour les terres dites « nobles » et pour lesquelles le droit d'aînesse réservait tout l'héritage au premier-né. Ce dernier conservait la propriété « éminente » sur les terrains cultivés par des habitants qui devaient payer différentes taxes au « seigneur ». Or, la coutume qui s'appliqua aux Antilles dès les débuts de la colonisation ne reconnaissait pas cette organisation et tous les enfants (filles et garçons) se partageaient l'héritage à parts égales.

Effectivement, cette année-là, il vendit mille pas carrés aux pères carmes dans le quartier du Parc puis à d'autres habitants.

Préoccupations militaires

Le 22 mai 1696, le R.P. Labat, visita le quartier et le décrivit :

« Le mardi, j'allai avec M. Auger à notre habitation du Marigot⁵ et, de là, au Parc. La descente de la rivière Saint-Louis est longue, roide et fort difficile : il ne faut pas penser d'y aller à cheval. Je remarquai cependant qu'il ne serait pas impossible d'y faire un chemin. Les nègres que nous avions avec nous nous portèrent de l'autre côté de la rivière. Nous trouvâmes la montée du Parc bien plus facile que la descente. On avait fait

4. Foy et hommage : c'était une soumission que le vassal faisait au seigneur du fief dominant pour lui montrer qu'il était son homme et lui jurer une entière fidélité. Cérémonie qu'on devait réitérer à chaque mutation.

5. Il s'agit de l'habitation Grand Marigot qui se situe sur la montagne Saint-Louis.

un petit retranchement sur le haut, lorsque quelques habitants s'y étaient retirés avec leurs familles en 1691, mais ils avaient fait si mauvaise garde et s'étaient si mal défendus quand un parti anglais les y alla visiter qu'ils les y laissèrent pénétrer et perdirent la plus grande partie de ce qu'ils avaient retiré. On appelle cet endroit le Parc, parce qu'il est renfermé de tous côtés par des rivières profondes et presque impraticables et qu'il est adossé aux montagnes qui portent la Soufrière.

Nous en fîmes une bonne partie du tour depuis l'endroit où nous étions entrés, en gagnant sa pointe du côté de la mer ; retournant par le côté opposé, nous trouvâmes toute sa largeur, qui nous parut être dans cet endroit-là de dix-huit cents à deux milles pas...

Nous retournâmes par le même chemin que nous étions venus en visitant toutes ces hauteurs, afin d'en bien connaître la situation et les avantages qu'on en pourrait tirer si les ennemis y faisaient des courses. Nous descendîmes par le chemin de la Coulisse⁶ et nous allâmes jusqu'au fort, toujours par les hauteurs des étages, dont il était important au gouverneur de connaître les sentiers, les ravines, les hauteurs et généralement toutes les dispositions du terrain...⁷ »

Avant la Révolution, le quartier fut décrit à différentes périodes. C'est l'aspect stratégique qui prévalait et nous avons utilisé ces descriptions dans le chapitre concernant les événements militaires.

En 1785, c'est dans cet esprit que le lieutenant Thouvenot décrit les routes et les chemins qui amenaient au quartier du Parc et qui le traversaient.

« Le sentier qui monte de la rivière (St. Louis) à la batterie (du Sablon) est fort raide et très étroit, difficile et aisé à rendre impraticable⁸...

Le reste du chemin jusqu'à la batterie du Constantin est très praticable. Il sert pour le transport d'une partie des récoltes du Parc. Depuis la batterie du Constantin jusqu'au fond du vallon de la rivière Noire, on rencontre un large sentier d'abord creusé dans le roc et qui rend son entrée effrayante, ensuite tracé sur la pente de la montagne ayant à sa gauche des précipices qui ne se terminent qu'au fond de la rivière. Ce sentier est rapide dans toute son étendue, fort raboteux et, dans quelques endroits, pavé. Cependant on y passe à cheval... »

On remarque qu'une partie du chemin était pavé, alors qu'au XIX^e siècle, on attribuait le pavage de ce chemin aux Anglais.

6. La Coulisse était une habitation qui était limitrophe avec la Rivière des Pères à mi-hauteur entre la mer et le confluent de la Rivière Noire et Saint-Louis.

7. Jean-Baptiste Labat (R.P.), *Voyages aux isles de l'Amérique*, Éditions Duchartre, 2 tomes, 1931. t.I, p.332.

8. Alors que le R.P. Labat était arrivé dans le Grand Parc venant de la Montagne Saint-Louis où se situait l'habitation Grand Marigot appartenant au RR. PP. dominicains, le lieutenant Thouvenot arriva par l'ancienne route qui passait par le Constantin et qui débouchait à la pointe de Grand Parc.

Pour se rendre du passage de Bressan, passage du haut sur la rivière Saint-Louis, au passage du Constantin, l'auteur décrit un itinéraire assez facile, d'autant qu'il s'agissait de la seule route qui existait avant la construction du pont de Nozières. En traversant la rivière Saint-Louis au passage de Bressan,

« on passe dans un sentier fort escarpé qui sert à monter le coteau qui encaisse la rivière et dans lequel on peut cependant passer avec un cheval en le conduisant par la bride. Arrivé sur ce coteau, on trouve un chemin facile jusqu'au sommet de la descente qui conduit au passage de Jalousie où l'on est obligé alors de suivre un large sentier rapide et très tortueux.

La rivière passée, on remonte le coteau opposé dans un fort beau chemin tracé sur une pente douce et qu'on trouve large et facile jusqu'à la batterie du passage du Constantin.

Cette route est très inégale et, outre le sentier difficile pour monter le coteau du passage de Bressan, il y a plusieurs petits ravins à franchir... qui (ne sont pas) bien mauvais... Le passage de la rivière Rouge n'est ni dangereux, ni difficile, et lorsqu'on a passé cette rivière, on entre dans un grand chemin de cabrouets qui conduit directement à la batterie du Constantin... »

À cette époque déjà, la rivière Rouge était réputée pour la salubrité de ses eaux qui ne renfermaient aucun animal et donc aucun élément qui puisse rendre malade les baigneurs. Au contraire, on la buvait comme remède.

« ... J'observerai en passant que la rivière Rouge ne renferme dans son sein ni écrevisses, ni poissons. Je me suis même assuré par plusieurs expériences qu'aucuns animaux aquatiques ne peuvent y vivre. J'attribue la cause de ce phénomène à la très grande quantité de Pyrites qu'on trouve dans son lit et dont les eaux probablement s'imprègnent des parties malfaisantes ; cependant ses eaux sont bues avec succès par des convalescents de plusieurs espèces de maladies, dont ils trouvent l'entière guérison... »

Il remarque également :

« Le passage de Bressan est le seul qui conduise entre les rivières Rouge et St. Louis, celui du Sablon se trouvant sur la dernière de ces rivières au-dessous de sa jonction avec la première... »

La route depuis la batterie du Sablon jusqu'au pont de Nozières « se fait dans un grand et beau chemin... » La rivière aux Écrevisses se traverse sur un pont⁹.

9. Ce pont existe toujours, il se trouve contre la montagne en amont du pont moderne. ANOM : DFC Guadeloupe. Dossier n° 398 (le même se trouve au dossier n° 471) Itinéraire des routes, Lieutenant Thouvenot, 1785.

Visions administratives

Eugène-Édouard Boyer-Peyreleau fit toutes les campagnes de l'Empire. À la Restauration, il fut nommé chevalier de l'ordre de Saint-Louis et commandant en second de la Guadeloupe. Il prit possession de son poste en octobre 1814 sous les ordres de l'amiral de Linois. Après les événements du 20 mars, un bâtiment impérial pavaisé du drapeau tricolore apporta la nouvelle du retour de l'Empereur ; une insurrection éclata et le colonel Boyer proclama la réunion de l'île à la métropole impériale. Arrêté et d'abord prisonnier de la flotte anglaise, il fut transporté en France où il fut condamné à mort le 11 mars 1816, peine commuée en 20 ans de prison mais il fut libéré au bout de trois ans.

En 1825, il rédigea un ouvrage dans lequel il donna une description administrative des différents quartiers. Pour le Parc, il écrivit :

« Ce quartier, le plus petit de l'île, le seul qui ne touche pas la mer, est l'espace compris entre la rivière Noire à l'Est et la rivière Saint-Louis à l'Ouest, dont le confluent forme la rivière des Pères. Il est entouré de montagnes et fermé de toutes parts par ces rivières profondes, dont les bords sont escarpés, ce qui lui a fait donner le nom de Parc.

Ce quartier est adossé aux mornes qui servent de base à la Soufrière ; aussi est-il le plus sain et le plus agréable de tous pour les Européens ; on y jouit d'un printemps continu et semblable à celui du midi de la France ; l'air y est cependant humide à cause de la grande abondance de ses eaux...

... Le petit bourg qu'on y voyait autrefois et qui était appelé Matouba n'existe plus. La paroisse était desservie anciennement par les carmes ; elle est annexée aujourd'hui à celle de la Basse-Terre, dont elle est limitrophe...

... Pour s'y rendre de la Basse-Terre, on passe sur un pont de bois qu'on est parvenu à jeter entre deux montagnes très rapprochées, sur la rivière Noire, et que M. de Nozières, qui lui a donné son nom, fit construire en 1775. De ce pont, on découvre un gouffre effrayant par sa profondeur. Les deux montagnes taillées à pic ont été rongées par le torrent de la rivière Noire, qui roule ses eaux à travers des rochers amoncelés et va se perdre dans la rivière des Pères. En quittant ce pont on descend dans le Parc que de longues lisières de bois environnent, et dont la température fraîche fait oublier les ardeurs de la zone torride. On y trouve des légumes d'Europe, entre autres l'artichaut, quelques-uns de ses fruits, tels que la pomme et la fraise, mêlés à ceux des Antilles. La quantité d'eau vive et très limpide, qu'on y voit affluer de toutes parts, rend l'atmosphère humide et trop frais, à ce qu'on prétend, pour les nègres. »

La population de ce quartier, se compose de 80 blancs (16 %), 36 gens de couleur libres (7,2 %) et de 384 esclaves (76,8 %), qui font un total de 500 âmes.

Ses cultures consistent dans 32 carrés de terre plantés en cannes (5,6 %), 143 en café (25,26 %), 21 en vivres (3,7 %) et 12 en manioc (2,12 %) ; il y a en outre 130 carrés de terre en friche (22,9 %), 142 en savanes (25 %)

et 86 en bois debout (15,19 %), ce qui forme un total de 566 carrés de terre¹⁰.

Ce quartier ne compte plus qu'une sucrerie¹¹, 33 caféières et 3 habitations à vivres ou manioc, faisant en tout 37 manufactures.

Il n'y a en plus qu'un seul moulin à eau. 12 chevaux, 18 mulets, 8 ânes, 115 bêtes à cornes et 17 moutons et cabris composent le total de ses bestiaux¹².

Visions bucoliques

En dehors de son enjeu stratégique, le quartier intéressa toujours par son aspect particulier et fut perçu comme un jardin d'Éden qui faisait contraste avec le reste de la colonie, par sa végétation, son climat, son relief, ses rivières et ses cascades. Dès la fin du XVIII^e siècle, le lieu inspira les personnes sensibles aux beautés de la nature.

En 1781, le poète Léonard fit un voyage en Guadeloupe et visita le quartier. Il en garda un souvenir ému qu'il exprime dans ses œuvres. Il partit de l'habitation Desmarais pour se rendre au Parc chez le Chevalier de la Salle :

« On se mit en route avant le jour. En m'avançant vers les hauteurs, j'étais mouillé par un brouillard très froid qui ne me laissait voir qu'un espace vaporeux et sans bornes... De l'esplanade où nous étions, l'œil plongeait dans la gorge des montagnes qui offrait une vallée charmante. Nous descendîmes le long des rochers par une route étroite et glissante. De larges fougères pendent comme une chevelure autour de ces bornes sauvages toujours baignés par les ruisseaux qui suintent de leurs flancs. Jamais le soleil n'a pénétré cet humide enfoncement qui, du pied de son abîme jusqu'au ciel, ne paraît être qu'une masse de verdure. Cette multitude d'arbres, de végétaux de toutes espèces, montant, croissant ensemble, nourrissant, soutenant des milliers de tiges grimpantes, entortillées autour d'eux, pompe les eaux d'un torrent qui se roule parmi des tas de cailloux amoncelés. Sur les deux montagnes qu'il traverse, on est parvenu à jeter un pont de bois (le pont de Nozières) qui, dans sa haute élévation, ne présente sous lui qu'un gouffre menaçant, rendu plus sensible par la proximité de ces montagnes... Le Parc est arrosé par la rivière Rouge dont les bords sont en grande partie inaccessibles par l'immense végétation qui les couvre. Elle descend des bornes de la Soufrière et de ses horribles forêts dont la vue doit inspirer aux voyageurs la frayeur et le découragement. »

10. C'est nous qui avons calculé les pourcentages.

11. Il n'y a toujours eu qu'une seule sucrerie sur le territoire : la sucrerie Guischard. Par contre, comme nous le verrons plus loin, les moulins à eau se sont multipliés au XIX^e siècle.

12. E.E. Boyer-Peyreleau, *Les Antilles françaises, particulièrement la Guadeloupe, depuis leur découverte jusqu'au 1^{er} novembre 1825*, Paris, 1825, t. 1 p. 191-193.

Toutefois, se trouvant dans la partie connue actuellement sous le nom de Papaye (l'ancienne habitation Mont-au-Ciel) du procureur général Coquille-Dugommier, l'auteur poursuit sa description :

« Le paysage plus orné s'étend à perte de vue sur une variété de plantations et de collines. Je fus surpris de trouver dans ce désert les légumes de l'Europe et quelques-uns de ses fruits, tels la pomme et la fraise. L'ananas croissait auprès de l'œillet; le raisin suspendu à des tonnelles mûrissait parmi les roses et les jasmins... »

Le poète comparait le Parc à la vallée de Tempé que les anciens Grecs avaient consacrée au culte d'Apollon¹³.

« Figurez-vous ce que les poètes ont dit de la vallée de Tempé en Thessalie; vous n'aurez qu'une faible idée de ce beau réduit. Là sont des groupes de collines élégamment placées les unes sur les autres; les rayons de lumière versent un doux éclat sur ces rochers dont la nature a varié les sites pour le plaisir des yeux. De longs cordons de forêts les entourent d'un filet de verdure, et quelquefois sur un sommet élevé on voit une maison qui regarde toute la contrée. Là, d'une touffe épaisse de bois, sort le bruit d'une rivière qu'on ne peut découvrir et, plus loin, une blancheur aérienne, qui se mêle à la teinte bleuâtre des montagnes, vous indique le cours.

La température de ces lieux fait oublier la zone torride: c'est réellement un printemps éternel...

Les bords de la rivière Rouge sont rendus en grande partie inaccessibles par l'immense végétation qui les couvre. Elle descend des mornes de la Soufrière et de ses horribles forêts dont la vue doit inspirer aux voyageurs la frayeur et le découragement. De là, par de hautes cascades qui roulent à grand bruit sur des monceaux de rochers, elle va se répandre dans une salle de verdure vaste et silencieuse où la fraîcheur et l'ombre font sentir le frisson des derniers jours d'automne. Elle s'en échappe avec une marche fière et rapide et se répand dans un canal où son onde est si pure qu'elle laisse voir jusqu'au moindre caillou...¹⁴ »

Visions « touristiques »

Entre 1816 et 1822, Félix Longin, après avoir critiqué le manque de soins portés aux jardins, continue ainsi :

13. Vallée de Tempé: nom donné par les anciens Grecs à la gorge creusée par le Pénée entre le mont Olympe au nord et le mont Ossa au sud pour s'ouvrir un passage de la plaine de Thessalie vers la mer.

14. Léonard, *Œuvres*, Paris, 1787, t.2, « Lettre sur un voyage aux Antilles », p.165-251.